



## demande d'aménagement de peine

Par **yoann77400**, le **02/04/2009** à **21:35**

Bonjour,

J'ai été condamné à quatre mois ferme pour recel de vol (affaire de 2008) jugé en 2008 dans le 91 et un an ferme pour trafic de drogue (affaire de 2005) jugé en 2009 dans le 56...

Actuellement dans le 77 je suis en CDI responsable de rayon je souhaiterais demander un aménagement de peine mais je ne sais pas à qui et où écrire...

J'espère que quelqu'un voudra bien m'aider...

Merci d'avance

Par **cram67**, le **04/04/2009** à **18:31**

À vous de prendre contact avec le juge d'application des peines du tribunal de grande instance dont vous dépendez.

Contactez le magistrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

Détaillez votre situation actuelle, joignez-y la copie de votre contrat de travail en CDI, et n'oubliez pas d'y porter vos références personnelles complètes ainsi que les références de vos jugements.